Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 2 FÉVRIER 2011

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 10, NUMÉRO 6

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 1er février 2011.

— Tel qu'annoncé dans les journaux locaux au cours du mois de janvier dernier, conformément à la Loi, la CSP procède à une consultation publique sur le projet d'actualisation de son plan stratégique 2008-2013.

Dans ce contexte, une présentation a été faite en séance publique hier, des modifications que le Conseil des commissaires doit apporter au plan stratégique de la CSP, des principaux objectifs à atteindre d'ici 2013 et des moyens pour y parvenir.

— Considérant le poste vacant au Conseil des commissaires depuis la démission d'un de ses membres;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2010 et l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la démarche effectuée pour la nomination d'un nouveau commissaire;

Considérant que le Comité de parents a été consulté;

Mesdames et messieurs les commissaires ont nommé monsieur Ronald Tremblay à titre de commissaire pour la circonscription no 14 (Verchères, Calixa-Lavallée, Saint-Marc-sur-Richelieu).

— Suite à une étude approfondie des divers aspects de ce dossier depuis deux ans, le mandat a été donné au Service des ressources éducatives d'engager la consultation auprès des instances concernées sur l'offre de services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

— Considérant que depuis 1980 la Commission scolaire possède à Contrecoeur des lots vacants qui ne lui sont pas utiles;

Considérant qu'une somme dépassant 50 000 $ serait nécessaire afin de clarifier les titres de propriété et que la Commission scolaire ne possède pas les ressources pour effectuer ce travail de clarification des titres;

Considérant, en contrepartie de la cession de ces lots, que la Ville de Contrecoeur fera l'acquisition d'un terrain pour y implanter une future école dans le projet de développement « Les Faubourgs du Majestueux »;

Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu de procéder à la cession desdits lots à la Ville de Contrecoeur pour une somme nominale de 1,00 $.

— En application de l'article 175.1 LIP et du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes*, et sur recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique, le 1er juin 2010, le Conseil des commissaires nommait Me Thierry Usclat à la fonction de substitut à la « personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au Code et d'imposer une sanction ».

Les membres du Conseil ont été informés que Me Usclat, suite à sa nomination à de nouvelles fonctions, doit démissionner du poste ci-haut mentionné. Le Conseil des commissaires sera appelé à nommer une nouvelle personne dans un proche avenir.

— Les commissaires ont pris connaissance de la lettre adressée au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans laquelle la CSP s'engage à contribuer pour un montant de 20 000 $ par année, sur une période de trois ans, au développement et au déploiement de la chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie.

Ce projet élaboré en partenariat avec l'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal et trois autres commissions scolaires de la Montérégie a pour but de rechercher les causes du désintéressement des jeunes pour les sciences et de la technologie et de développer des pratiques d'enseignement gagnantes, assurées par une formation rapprochée et liée à la recherche.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 8 mars 2011 à 19 h 30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER